

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 10 mai 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Elu.e.s TEC présents : Pierre GUICHARD (avec pouvoir d'Etienne GUILLERMAZ), Michèle VICTORY, Lyliane BURGUNDER, Geoffrey MARÉCHAL, Laurent DANDRES

Nombre de personnes dans le public : 0 (hors représentants de la presse pour la séance publique)

1. Séance privée du Conseil municipal (= commission générale).

Aménagement du Parc des sports Léon Sausset

Impact de l'évolution des modalités de prise en compte des risques Inondations (nouveau Plan de prévention des risques PPRI Doux et affluents) :

- Changement des zones de constructibilité : (aléas Forts et Très Forts)
- Avant : bande de 100 m non constructible le long du Doux
- Après : quelques terrains deviennent constructibles mais de nouvelles zones passent non constructibles, malgré 6 millions d'euros investis dans le renforcement des digues
- Les extensions < 20 m² restent possibles sous conditions
- Trigano se retrouve très entravé pour d'éventuelles futures extensions (à terme, risque de déménagement de l'entreprise avec ses 1000 emplois...)

Travaux projetés au Parc des sports

- Vestiaires du **rugby** : extension de l'existant pour 1 800 000 € (études et conception par Archiconsult)

Intervention TEC : encourage une réhabilitation / extension plutôt que du 100% neuf du point de vue environnemental ; réflexion sur une conception respectueuse de l'environnement (matériaux biogéosourcés, réemploi, conception bioclimatique)

- Réfection et couverture des courts du **tennis** pour 960 000 € (toiture photovoltaïque ; création d'un court de paddle abandonné dans un premier temps, notamment à cause du bruit potentiellement engendré par l'activité : la fédération recommande 100 m par rapport aux habitations, il y a 10 m sur l'implantation)

- Devenir de **l'ancienne piscine** :

Seuil de risque revu à la baisse dans le cadre du nouveau PPRI, risque de ne pas pouvoir mener les projets envisagés. Problématiques de la bande des 100m vis-à-vis du Doux concernant la constructibilité du site et un potentiel changement de destination.

En 2021 ou 2022, la Ville a organisé une consultation libre, notamment à travers les réseaux sociaux et la presse : sur le site de l'ancienne piscine, la majorité des répondants ont répondu souhaiter une piscine municipale (« comme avant »).

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 10 mai 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Demande TEC : rendre compte explicitement et de manière détaillée des résultats de cette consultation (enjeu démocratique), ce qui n'a jamais été fait jusque-là. *Réponse : la question a été mal posée (trop ouverte), il sera nécessaire d'organiser une nouvelle consultation en faisant état de ce qui est possible ou pas sur le site.*

Suggestion TEC : conserver un côté « aquatique », loisirs et soin sur le site.

Par le passé, des contacts avaient été pris avec des porteurs de projets privés, sans résultat. Avant sa fermeture en 2016, la consommation énergétique de la piscine municipale était de l'ordre de 20k€ par mois.

A l'heure actuelle : enjeux de programmation et de financement. Attente de bases solides pour avancer sur la réflexion dans le cadre d'un groupe de travail

Demande TEC : associer à la construction du nouveau projet les associations qui occupent, utilisent et font vivre le site actuellement (Petite boule du Rhône, Sou des écoles...)

Enjeu vis-à-vis du nouveau PPRI exposé par l'exécutif : « porter à connaissance » lors du prochain Conseil municipal (équivalent à une ratification du document) ou affirmation publique et collective d'une opposition de la Ville aux nouvelles contraintes qu'il représente (et qui s'ajoutent aux contraintes du « zéro artificialisation nette » qui réduit beaucoup les possibilités de développement urbain) ?

Pour illustrer ces contraintes, sont mentionnées l'interdiction pour Trigano d'installer des ombrières photovoltaïques sur son parking ou la jauge d'accueil maximum de 3500 personnes au sein du Parc des sports Léon Sausset.

Présentation de l'avancement du projet « ITDT »

Site propriété de la Ville à compter du vendredi 12 mai 2023 (acquisition auprès de l'établissement public EPORA qui a mené la démolition et la dépollution de la dalle pour la Ville et l'Agglo).

Présentation par Alexis Gante, chef de projet

- Caractère central du site dans le grand paysage
- Histoire industrielle forte (plus de 500 salariés) avec de fortes pollutions
- Coût de la dépollution/démolition (par EPORA) : 5M€
- Coût final pour la collectivité : 3,92M€ sans subventions, 2,45M€ avec subventions (notamment FEDER)
- « Invariants dégagés au fil des années » : traitement de l'entrée de ville, lien avec le centre-ville (+support de la ViaRhôna), rapport au grand paysage
- Intégrations dans le projet du parking de l'Octroi et de l'avenue de Lyon

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 10 mai 2023

CONSEIL MUNICIPAL

- Une partie à vocation résidentielle côté lagunes, une partie à vocation économique, les lagunes comme lieu de recherche et d'expérimentation « renaturation et dépollution »
- Hypothèse d'une offre ludique abandonnée
- Affichage d'une « ambition environnementale forte »
- « Engager un travail global de conception urbaine, sur le temps long » (équipe de MOE urbaine)
- Premiers chantiers d'espaces publics annoncés pour 2025
- Aménagement : 10 à 12M€HT (recettes foncières à espérer jusqu'à un quart des dépenses ; recherches de financement par ailleurs)
- Bilan avec subventions validées : -5M€

Intervention TEC : dans l'association des habitants au projet, regret que soient affichés seulement les termes de « communication » et « d'information » et non l'ambition d'une réelle concertation voire une co-construction. *Réponse : rien n'est arrêté, la parole sera donnée aux habitants (une visite de site sera organisé lors de la « semaine verte » en septembre).*

2. Séance publique du Conseil municipal

	Commentaires et positions de TEC
PV de la séance du Conseil Municipal du 6 avril 2023	
	Précision TEC : dans le PV il est reporté une citation inexacte de M.EGLAINE (« M. DANDRES a traité de POUTINE le Maire ») or, d'une part, M.EGLAINE avait attribué cette parole à M.GUICHARD et, d'autre part, cette parole n'est retrouvée dans aucun des PV des séances précédentes.
Décisions du Maire	
VIE CITOYENNE	
1. Convention avec la Préfecture de l'Ardèche relative au contrat "Urgence titres - Mairie engagée"	Possibilité de conventionner avec la Préfecture pour obtenir +20 % sur la dotation relative à la délivrance des documents d'identité En 2022 : 14k€ (3400 dossiers traités ; financent à peine la moitié du service rendu aux citoyens) En 2023 : 18k€ 829 dossiers depuis début janvier POUR

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 10 mai 2023

CONSEIL MUNICIPAL

2. Renouvellement de la Commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales	Pour TEC : PG titulaire, LB suppléante Demande TEC : attention à l'organisation de ce type de commission en journée vis-à-vis de celles et ceux qui ont des obligations professionnelles POUR
RESSOURCES HUMAINES	
3. Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)	Répétition des délibérations de 2017, 2020 et 2022 Instauration IFCE et ICA à partir du 1er juin 2023 Objectif « coup de pouce inflation » : aller vers 90% du BNI POUR
PATRIMOINE CULTURE TOURISME	
4. Partenariat financier - Entreprise Courriers Rhodaniens - Exposition "On flotte" de Salvatore Arancio (17 juin - 5 novembre 2023) au Château-musée	5000 € versés par l'entreprise Engagements de la Ville en contrepartie : mention du partenariat, invitations au vernissage, quelques visites guidées et entrées gratuites au musée pour 2023 Question TEC : y a-t-il un barème établi vis-à-vis de ces démarches de mécénat d'entreprise (tant de subvention donne droit à tant de contrepartie ?) ? Réponse : non pas de barème, généralement dans les mêmes ordres de montants. POUR
5. Partenariat financier - Entreprise Sodimas - Pont de l'Isère-Exposition "On flotte" de Salvatore Arancio (17 juin - 5 novembre 2023) au Château-musée	3000 € versés par l'entreprise Idem délibération N°4 POUR
ANIMATION	
6. Concours de dessin « Destination Tournon »	Du 1er juin au 3 juillet. Gagnant annoncé le 29 août pour la foire aux oignons. Dessins affichés dans les commerces de la Ville. Objectif de favoriser les pratiques artistiques. POUR
7. Création espace « Tournon Plage »	Espace agrandi. Surveillance de l'espace par un agent de la Ville.

Ville de Tournon-sur-Rhône – Jeudi 10 mai 2023

CONSEIL MUNICIPAL

	<p>Question TEC : pourquoi pas d'ouverture entre 12h et 14h ? <i>Réponse : problématique d'économie de personnel</i></p> <p>Question TEC : quid des préoccupations environnementales ? Quantité et provenance du sable ? <i>Réponse : fourniture de 200t par une carrière drômoise (à 3km)</i></p> <p>POUR</p>
SPORT / VIE ASSOCIATIVE	
8. Pass Jeunes Tournon 2023	POUR
FONCIER	
9. Acquisitions foncières - parcelles section AV n°1376, AS n°1508 et 1510 - Chemin des Iles Feray	Aménagement du cheminement piéton POUR
HABITAT	
10. Modification du règlement d'aides OPAH-RU	<p>Fin programmée en 2024. Enjeu de « booster » les deux dernières années. Aide initiale jusqu'à 6000€, soit 2000€ supplémentaire de bonification si fin de la vacance du logement, les propriétaires bailleurs, pour les propriétaires occupants bonus de 500€ (en plus de l'aide initiale de 5000€) pour la performance énergétique. Seulement un quart du budget consommé jusqu'à aujourd'hui.</p> <p>Suggestion TEC : renforcer la communication sur ces aides. <i>Réponse : accélération de la communication par l'Agglo</i></p> <p>POUR</p>

Communications du maire

- Prochain conseil le 29 juin
- Journée de la résistance le 27 mai
- Commémoration de l'appel du 18 juin, 10h30 sur le parvis de l'HDV
- Repas populaire le 7 juillet
- Nuit des musées le 13 juillet
- Challenge mobilité au travail le 1er juin

Pas de question diverse.